VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

# Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A L'ENCAN DE LA

**GOELETTE JOSEPHINE MESTIER.**

Longueur 68 2-10 de pieds, Largeur 23 7-10 de pieds, Profondeur 4 1-16 de pieds, 41 Tonnes brutes, 26 Tonnes nettes

**SUCCESSION DE JULIUS ANDERSON.**

No 92,103—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR LOUIS C. SPEAR & Co., Ltd., Louis C. Spear, Encanteur—Il sera vendu LUNDI, le 31 juillet 1911, à 10:30 heures a.m., en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, ledit jugement lu et rendu en Cour ouverte le 2 juin 1911 et signé en Cour ouverte le 9 juin 1911, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée

**"JOSEPHINE MESTIER"**

avec les appareils usuels, ancres, chaînes poulies et autres installations, le tout connu et il est maintenant à son quai dans Nouveau Bassin à l'intersection de la rue Magnolia

Conditions — Comptant sur adjudication L'acquéreur devant payer un acompte de 20 0/0 à l'encanteur au moment de l'adjudication et passer l'acte de vente à ses frais par devant E. M. Stafford, notaire.

23 juin—28—juil 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

# Splendide Occasion pour Accueillir un Charmant Cottage Double

## DANS LE DEUXIEME DISTRICT,

## Nos 3100 et 3102 RUE ST-PHILIPPE, COIN LOPEZ,

Entouré par des Lignes de Chars et Autres Agréments.

SUCCESSION DE PAUL A. MEYER.

No 96,382—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR LOUIS C. SPEAR & CO., Louis C. Spear, Encanteur—Il sera vendu MERCREDI, le 2 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le dit ordre étant daté et signé du 30 juin 1911, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 432, borné par les rues St Philippe, Dumaine, Rendon et Lopez, désigné par le No 16 mesurant plus ou moins trente pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds, ledit lot formant le coin des rues St Philippe et Lopez.

Les améliorations consistent d'un charmant cottage double ayant galerie sur le devant, plusieurs chambres et chambres à bains de chaque côté avec hangar, citernes, aux d'aisance de chaque côté, promenade en ciment, etc.

Étant la même propriété acquise par Paul A. Meyer durant la communauté existant alors entre ledit Mme Armantine Raymond Meyer, son épouse, de L. A. Charbonnet, par acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 17 décembre 1908, enregistré dans le livre des transferts 222, folio 540.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par un billet ou billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, avec dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet ou billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1911, l'acquéreur devant payer pour tous certificats nécessaires pour le passage de l'acte de vente ainsi que les frais de l'acte de vente, ajoute vente devant être passé pardevant Francis D. Charbonnet, notaire. L'acquéreur devant faire un dépôt au montant de son enchère avec L. C. Spear, comptant au moment de l'adjudication.

2 juin—2 9 16 23 30—août 2

# Garland Wolfe.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage, sans limite ou réserve. Trois splendides Cottages Doubles qui rapportent des revenus, à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi JEUDI, le 3 août 1911.

En vertu d'un jugement rendu par l'Honorable la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de Mme J. E. Fortier et als vs les mineure Norval Bettens et de Nathalie Bettens, Dossier No 92,668, en Cour ouverte le 20 juin 1911, et signé en Cour ouverte le 26 juin 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 3 août 1911, les propriétés connues sous à savoir

(1) 162 et 164 rue Pélican. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 3, (autrefois No 18), borné par les rues Pélican, Delaunde, Bouny et Fowler, désigné par la lettre B, sur devis dressé par Edgar Pilié, voyer, annexé à un partage par Charles T. Bonist, notaire, le 1er mars 1905, ledit devis étant daté du 20 janvier 1905, ledit lot mesurant 32' 10" de face à la rue Pélican sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot commençant à une distance de 31' 1" de l'encoignure des rues Pélican et Bouny.

(2) 426 et 428 rue Le Boeuf—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 74, borné par les rues Le Boeuf, Alexis et Eliza, et la ligne de la propriété de A. Robelet, ledit lot est désigné par le No 1, sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté du 31 janvier 1905, annexé à un partage, par devant Charles T. Bonist, notaire daté du 1er mars 1905, et mesurant 32' de face à la rue Le Boeuf sur 152' 9" de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot commençant à une distance de 152' 8" de l'encoignure des rues Le Boeuf et Eliza.

(3) 438 et 440 rue Le Boeuf—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet No 74, borné par les rues Le Boeuf Alix Eliza et la ligne de la propriété de A. Robelet ledit lot est désigné par le No 4 sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté du 31 janvier 1905, annexé à un partage pardevant Charles T. Bonist, notaire, daté du 1er mars 1905 et mesurant 32' de face à la rue Le Boeuf, sur 152' 9" de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot commençant à une distance de 61' 8" de l'encoignure des rues Le Boeuf et Eliza.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance à un an et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en parcelles égales, représentée par billets en sommes convenables aux intérêts des parcelles, portant intérêts au taux de sept pour cent par an de la date de l'acte de vente jusqu'au payement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. Les acquéreurs devant assurer les améliorations pour le montant de la portion du crédit et transférer la police au porteur des billets. Les actes de vente devant contenir les clauses de non aliénation et la vente sans estimation, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, pour forcer les paiements des billets, et toutes les clauses usuelles en l'acte de vente les acquéreurs devant assumer ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1911, et de payer 10 0/0 (sans intérêt) sur acompte du prix d'achat au moment de l'adjudication, la vente sujette aux baux existant et les acquéreurs ne devra recevoir les loyers que et à partir du passage des actes de vente et du paiement des prix. Les actes de vente pardevant Charles T. Bonist, notaire aux frais des acquéreurs.

GARLAND WOLFE, Encanteur.

824 rue Commune.

MM. Zengel, Thomas, Sathon et Lemle, avocats.

2 juil 2 9 16 23—août 3

# I. B. Rennyson.

Vente en partage—En la Succession de Perry Tilman—No 96,968, Cour Civile de District, Division C. A l'encan JEUDI, le 20 juillet 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi. Deux beaux terrains pour bâtir avec vieille maison, 715 rue Adams un ilet et demi de l'avenue St Charles mesurant ensemble 50 pieds par 137 pieds 6 pouces.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District dans l'affaire de la Succession de Perry Tilman, No 96,968, je vendrai la propriété ci-après décrite, à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situés dans l'Ilet 387, du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Washington, Quatrième, Clara et Willow, suivant le plan de Louis Pilié, voyer, déposé en l'étude de E. Bouny. Ladite portion de terre commence à une distance de 96 pieds du coin de la rue Clara et mesure cinquante pieds, neuf pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de l'année 1911 en plus et au-dessus du prix d'achat et payer tous les certificats nécessaires et l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, en plus et au-dessus du prix d'achat. L'acquéreur touchera les loyers à dater du jour où l'acte de vente sera passé, et devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

LOUIS HUFFT Encanteur.

Bureau 826 rue Union.

E. M. Stafford et H. W. Robinson, avocats.

23 juin—23 25—juil 2 9 16 23 27

# Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme MARGARET ROHR, INDIVIDUELLEMENT ET COMME ADMINISTRATRICE Vs Mme CATHERINE W. BOWERS.

No 96,645—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, LE 25 JUILLET 1911

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté du 20 juin 1911, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré borné par les rues Berlin, Laurel, Milan et Constance, désigné par le numéro deux et mesurant vingt-huit pieds dix pouces et trois lignes de façade rue Berlin sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, couvert en ardoises à distance du trottoir contenant cinq chambres, office, galeries, citerne, auvent, etc., et est désigné par le numéro municipal 705 de la rue Berlin.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit représenté par des billets de l'acquéreur payables à un et deux ans après leur date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis pour leur paiement par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer tous les certificats, taxes de 1911 et l'acte de vente pardevant George J. Unterreiner, notaire en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication entre les mains des encanteurs au moment de l'adjudication.

24 juin—24—juil 2 9 23 25

VENTES AL'ENCAN

# Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE. Cottage Simple No 2619 avenue Washington entre les rues Clara et Willow, ayant cinquante pieds neuf pouces de face sur une profondeur de cent vingt neuf pieds

Mme Margaret Baumann Veuve de Frank Lamothe, maintenant épouse de Owen Mahoney vs Louise Zurckhanner et als No 96,655 Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, Honorable Potter Parker Juge.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau 826 rue Union. JEUDI, le 27 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement signé le 20 juin 1911 par l'Honorable Potter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente au plus offrant à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir

Une certaine portion de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en dépendant de quelque façon, située dans l'ilet 387, du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Washington, Quatrième, Clara et Willow, suivant le plan de Louis Pilié, voyer, déposé en l'étude de E. Bouny. Ladite portion de terre commence à une distance de 96 pieds du coin de la rue Clara et mesure cinquante pieds, neuf pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de l'année 1911 en plus et au-dessus du prix d'achat et payer tous les certificats nécessaires et l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, en plus et au-dessus du prix d'achat. L'acquéreur touchera les loyers à dater du jour où l'acte de vente sera passé, et devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

LOUIS HUFFT Encanteur.

Bureau 826 rue Union.

E. M. Stafford et H. W. Robinson, avocats.

23 juin—23 25—juil 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli Cottage dans le Sixième District, Nos 4521-4623 rue Howard, entre les rues Valence et Cadiz contenant 5 chambres et chambre à bain de chaque côté et 4 actions de la Builders Supply Company (Ocean Springs, Miss.), valeur au pair $25.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne JEUDI, le 20 juillet 1911 midi, et un lot de meubles de maison devant être vendu sur les lieux No 4623 rue Huward à 2 heures P. M., à la même date.

Succession de James D. O'Brien—No 93,091. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 826 rue Union — JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 14 juin 1911 par l'Hon. E. K. Skinner juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre, situé dans le Sixième District, dans l'Ilet No 582 de cette ville, faisant face à la rue Howard, entre les rues Valence et Cadiz, borné par la rue Freret, désigné comme lot E mesurant trente-trois (33) pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles tout d'après un devis de subdivision de George De Armas, voyer et ingénieur civil, de la date du 21 novembre 1910.

2° Certificat No 10 pour quatre (4) actions de la Builders Supply Company (Ocean Springs Miss.) de la valeur au pair de vingt cinq dollars ($25.00).

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer pour les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1911, et déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère à moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Anthony J. Rossi, notaire.

3° Un lot de meubles de maison consistant de meubles de salon, deux ameublements de chambre, meubles de salle à manger, réfrigérateur "Quick Meal Range" et canadière attachée, garde-manger et tables et etc. devant être vendus sur les lieux No 4623 rue Howard, à 2 heures p. m., à la même date.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS HUFFT, Encanteur.

826 rue Union

Charles I. Dénéchaud, avocat pour l'exécutrice.

Ed. P. Foley, avocat pour les héritiers absents.

17 juin—17 18 25—juil 2 9 16 20

# N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION.

De la jolie bâtisse Simple en bois à 2 étages No 1325 rue Dumaine, entre les rues Marais et Liberté.

A l'encan, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne,

Succession de Mme Maria Antonia Bissi veuve de Filippo Lizza.

No 97,239—Cour Civile de District, Div. A.

PAR N. J. OLESI, encanteur — En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King juge de la Division D, de la Cour Civile de District, signé le 15 juin 1911, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Marais, St-Philippe et Tremé, et désigné par la lettre O sur un devis en plan dressé par Arthur De Armas, député-voyer de ville, le 17 septembre 1861, et annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat, notaire, le 26 octobre 1861, ledit lot mesure vingt-six pieds dix pouces de face à la rue Dumaine vingt-six pieds dix pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds un pouce et deux lignes sur le côté vers la rue Marais et cent vingt-quatre pieds, six lignes sur le côté opposé, étant la même propriété acquise par la défunte Mme Maria Antonia Bissi, veuve de Philip Lizza, de la succession de Mme Dorcas H. Fahey, par un acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire en cette ville, le 3 avril 1907 enregistré dans le livre des transferts 212 folio 625.

Ladite propriété foncière devant être vendue aux conditions suivantes, à savoir: 1/3 au plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente sera démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance doit être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1911, et l'acte de vente qui doit être passé pardevant Melancy C. Soniat, notaire, et de payer les frais des certificats et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

N. J. OLESI,

821 rue Gravier.

U. Marinoni, Jr., et G. M. Horner, avocat pour l'exécuteur.

18 juin—18 25—juil 2 16 20

# AVIS AUX OREANCIERS

In re Liquidation de la Consumers Manufacturing and Lumber Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90,910—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par la City Bank and Trust Company, Receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Dart, Kernan & Dart, avocats.

14 juil—14 18 23

VENTES A L'ENCAN,

# Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple en Bois, élevé de terre.

**No 738 Avenue Louisiana.**

Succession de William Harvey.

No 97,382—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 10 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 juillet 1911, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, maintenant en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir

Le joli cottage simple en bois, élevé de terre No 738 avenue Louisiana, sur du concrete et briques, contenant galeries, 8 chambres bien tapissées, ayant large chemin sur le côté pour voiture sur un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues De Schaise, Chippewa et Annonciation, désigné par le numéro 19, lequel dit lot mesure 30 pieds 10 pouces de face à l'avenue Louisiana sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de la vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et payer pour les frais des certificats nécessaires pour passer l'acte de vente de la propriété. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dart, Kernan & Dart, avocats.

9 juil—9 16 23 30—août 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double Substantiel en Bois à un Etage,

**Nos 1926-1928 rue Villeré.**

Succession de Oscar Estopinal et de Philoméne Solis, son épouse.

No 97,483 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 10 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 6 juillet 1911 de l'Hon. E. K. Skinner juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double substantiel en bois à un étage Nos 1926-1928 rue Villeré, contenant 4 chambres, cabinet cuisine, hangar etc., sur un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Urquhart, Tonze et Bourbon, désigné comme lot No 14 de l'ilet 509 sur le rôle d'assessement de la Paroisse d'Orléans et par la lettre B sur un plan de D. Hémécourt, le 11 décembre 1850 déposé en l'étude de A. Chapel, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 45 pieds 7 pouces de face à la rue Villeré sur 32 pieds de profondeur entre lignes parallèles, dans un voisinage bien peuplé avant un bon service de chars, loué au taux de $144 par an.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

L'acte de vente et tous certificats nécessaires aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire.

Legier & Gleason avocats

9 juil—9 16 23 30—août 6 10

# National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Joli Lot de Terre, Rue Claiborne, entre Joséphine et Melpomène, Ilet Derbigny.

Dans l'affaire de Rosell McWilliams vs Héritiers de Minnie Harwood Reusch.

No 97,158 Cour Civile de District Division A

EN vertu d'un ordre rendu le 26 juin 1911 et signé en Cour ouverte le 30 juin 1911 par l'Hon. Geo. H. Théard, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 1er août 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, de l'Ilet No 414 sur le rôle d'assessement, lequel est borné par les rues Claiborne, Joséphine, Derbigny et Melpomène, et mesurant plus ou moins 139 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur et façade à la rue Melpomène de 261 pieds 11 pouces s'étendant vers la rue Derbigny sur laquelle il a une façade de 44 pieds 11 pouces avec une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Joséphine de 281 pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant B. Rosen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 27

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos Municipaux 2509 et 2511 rue Magnolia, entre les rues Deuxième et Troisième.

Mme Martha Tomlinson, veuve de E. J. Riley vs Les Héritiers de Mme Elisabeth Daly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 août 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Magnolia (anciennement Maunsel) et Clara, désigné comme partie du lot No 3, ilet No 380 sur un croquis lithographié dudit ilet annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 26 mai 1887, laquelle partie dudit lot mesure trente-deux pieds cinq pouces à la rue Magnolia (anciennement Maunsel) sur quatre vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Gabriel Fernandes, avocat pour la demanderesse.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 2 3

# AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Samuel F. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,644—Division B—Attendu que Mme Melanie Berard, veuve de Samuel F. Smith, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel F. Smith décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Oscar Schreiber, avocat. 15 juil—15 19 24

VENTES A L'ENCAN

# Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DOUBLE,

Nos 1232-1234 RUE BURDETTE.

Succession de Mme Mary Woodson.

No 97,213—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 17 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 10 juillet 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Le joli cottage en bois double à un étage, Nos 1232-1234 rue Burdette, retiré de la banquette, contenant galerie 5 chambres, office, hangar, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 154, borné par les rues Feru, Burdette, Oak et Plum, ledit lot est désigné par le No 9 et mesure d'après un devis annexé à un acte de vente pardevant Fred Deib, notaire, le 24ème janvier 1871, 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est composé du tout du lot 9, et 30 pieds du fond du lot 11, ainsi d'après un plan dressé par H. C. Brown voyer daté du 25 septembre 1909, annexé à un acte de vente, passé pardevant J. F. Meunier, notaire, le 29 janvier 1910, acquis par Mary Edwards épouse de William Woodson, par jugement de la Cour Civile de District dans l'affaire de la Succession de Richard Edwards et son épouse. Enregistré, livre des transferts 229, folio 297. La rue Plum est asphaltée, près des lignes de chars et dans une section qui démontre des améliorations rapides

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

16 juil—16 23 30—août 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet.

JEUDI le 3 août 1911 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1911, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la Succession de James et Clara Christie, No 96,607, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 39, sur un devis par D. E. Seghere & fils, voyers, daté du 2 décembre 1909, et mesurant d'après ledit devis 24 pieds 11 pouces de fac à la place Deseix à son intersection avec le Chemin Gentilly sur 374 pieds 11 pouces de profondeur à l'avenue St-Bernard, 346 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne divisant du lot No 40 sur ledit devis et 168 pieds 10 pouces et 8 lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage simple en bois à un étage contenant galerie et quatre chambres et une bâtisse à un étage dans le fond contenant deux chambres, "out house", etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 20 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Meyer S. Dreyfus notaire aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, H. A. Moise, avocats.

2 juil—2 9 16 23 30—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

# JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 1014-1016 RUE AUSTERLITZ

SUCCESSION DE Mme MATHILDE DONRADIEU, VEUVE DE THEODORE GUIDEY.

No 97,165—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 27 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juin 1911 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1014-1016 rue Austerlitz retiré du trottoir, ayant un joli grillage en fer avec galerie sur le devant. Le terrain est situé dans le Six ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Constantinople, Camp et Chestnut, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, ledit lot est désigné par la lettre X, sur un devis dressé par W. J. Warren, ingénieur civil, daté du 4 juillet 1908 d'après lequel il commence à une distance de 145 pieds de l'encoignure des rues Camp et Austerlitz et mesurant en mesure américaine, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Austerlitz sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Dans un voisinage tranquille, près des lignes de chars, grilles, écoles et marchés.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Daniel J. Murphy, notaire, aux frais des acquéreurs, dix pour cent de dépôt au moment de la vente, les actions du stock devant être vendues pour du comptant.

9 juil—9 16 23 30—août 6 10

# AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henry Chiapella.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 96,540—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Angèle Lestant Beauregard, veuve de Henry Chiapella, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — W. J. Wagnespack, avocat. 12 juil—12 16 21

VENTES A L'ENCAN

# Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE

Guiseppe Biundo

No 94,713—Cour Civile de District.

# Ferme de Fraises,

Près de Indépendance, en la paroisse de Tangipahoa. Une ferme bestiaux, [illegible] et outils et ustensiles

JEUDI, LE 10 AOUT 1911,

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, rendu dans l'affaire intitulée et numérotée ci-dessus, je vendrai à l'endroit ci-dessus mentionné.

Un certain morceau ou portion de terre situé dans la paroisse de Tangipahoa, Etat de la Louisiane et plus particulièrement décrit comme suit:

Quarante arpents de terre situés dans la Section No Cinq, ville de No Cinq, sur la Rive-Sud est, commençant au coin sud-est de la section Cinq, s'étendant nord sur chemin public, connu comme chemin Hoover, côté ouest de Independance. Une soixante-mètres et sept pieds de la nord-est du chemin garante six m